

REGLES DE VIE EN HISTOIRE GEOGRAPHIE

Les élèves participent MAIS pas dans le désordre. Il faut donc un ensemble d'habitudes dans le comportement et le travail pour favoriser la réussite de chacun.

Les règles sont **fixées à l'avance** et **connues de tous**.

- **RESPECT** Entre le professeur et l'élève
Entre l'élève et le professeur
Entre les élèves

- **TRAVAIL**

- La ponctualité : sanction voir le règlement intérieur
- Entrée en classe : EN SILENCE, l'élève attend devant son bureau puis s'assoit.
EN CAS DE BRUIT : la sanction est un travail supplémentaire

MATERIEL : si oubli du cahier : 1° fois : obs du prof ; 2° fois : obs sur ENT 3° fois : retenue

COURS/ EXERCICES/CORRECTION DISPONIBLES sur <http://www.monhistgeo.fr>

En cas d'absence : l'élève doit rattraper le cours manqué : c'est SA responsabilité

Code d'accès noté sur le cahier en septembre : il ne sera plus redonné par l'enseignant

TRAVAIL MAISON en raison des échanges-copiages par réseaux sociaux

TOUT TRAVAIL COPIER/ COLLER ISSU D'UNE I.A TYPE CHATGPT : la note est zéro

- En cas de copiage avéré sur un camarade : retenue 1 heure avec un travail équivalent
- En cas de retard de restitution , sauf motifs valables, le travail est considéré comme non fait
- Si le cours à copier demandé non fait : 1 observation 3 obs =1 retenue
- En cas de demande du prof : Les envois par pronote (déposer ma copie) sont uniquement pris en compte.

TRAVAIL EN CLASSE : l'élève doit disposer en permanence d'une feuille double

-devoir de classe (/20): date fixée ensemble 7 jours avant

(la question portant sur le cours de la veille où l'élève était absent ne sera pas comptabilisée)

L'élève est autorisé à poser des questions ou à demander des explications sur le devoir uniquement durant les 6 premières minutes.

En cas de copiage avéré en devoir : perte de 50% des points puis en cas de renouvellement l'élève refait un devoir en retenue.

- **ACTIVITES/ SORTIES :**

Elles dépendent du comportement et de l'implication des élèves et des parents.

En 2024 : non restitution de l'argent ou de l'autorisation de sortie dans les délais fixés : 26% des élèves ; Une sortie sur 3 a été annulée pour ces raisons

- **COMMUNICATION ELEVE-PARENTS / PROFESSEUR**

Le professeur ne répondra qu'aux messages E.N.T qui ne peuvent D'ABORD se régler oralement entre l'élève et le professeur.

L'élève en a pris connaissance

Signature